

INTERVIEW ACCORDÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING AUX JOURNALISTES, LORS DE SON VOYAGE DANS LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS, À LA PRÉFECTURE DE LILLE, JEUDI 9 OCTOBRE 1980

9 OCTOBER 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

QUESTION.- De quoi a-t-il été question dans l'entrevue que vous avez eue en tête-à-tête avec M.

MAUROY ?
LE PRESIDENT.- Nous avons abordé les mêmes questions qui ont été traitées en séance publique, c'est-à-dire, d'une-part, l'état des réflexions sur le rôle des régions et de l'établissement public régional, d'autre-part, les thèmes essentiels de l'avenir du Nord - Pas-de-Calais et les moyens d'assurer son développement. Donc des questions directement liées à mon voyage et non pas des sujets portant sur d'autres questions.

QUESTION.- Est-ce que vous pouvez nous parler un peu de la réunion qui vient de se tenir ?

LE PRESIDENT.- A cette réunion, il y avait à la fois le conseil régional du Nord - Pas-de-Calais et le Comité économique et social. Le premier étant présidé par M. Pierre MAUROY, le second par M. DELMONT, actuellement président des Charbonnages de France. La réunion s'est déroulée de la façon suivante : d'abord une présentation des perspectives et des problèmes de la région par M.

MAUROY, ensuite une analyse de ces mêmes problèmes par M. DELMONT et par trois personnalités représentatives du Comité économique et social, un syndicaliste FO, le directeur de l'Institut Pasteur de Lille et un responsable d'organisation agricole. Ensuite, M. DENVERS, président du Conseil général du Nord, a pris la parole suivi par quatre orateurs appartenant aux quatre tendances principales du Conseil régional, c'est-à-dire approximativement aux quatre familles politiques de la France. Après quoi, j'ai répondu longuement et j'ai, d'une-part, repris les différentes interventions des orateurs et, d'autre-part, tracé les perspectives de l'action du Gouvernement pour le Nord - Pas-de-Calais.

Réponse
En résumé, un certain nombre d'idées me paraissent essentielles : ma première idée, c'est que la France, je l'ai dit à plusieurs reprises aujourd'hui, a besoin d'une région industrielle du Nord active et puissante. Cela a l'air d'une évidence mais d'autres idées, ici ou là, seraient de considérer qu'au fond il y a un certain déclin industriel du Nord et qu'il faut remplacer les activités industrielles par d'autres activités, par exemple des activités tertiaires. La France a encore besoin de développer sensiblement certaines industries, non seulement les industries dites d'avenir, par exemple l'ensemble des industries mécaniques pour lesquelles nous avons un très gros retard par rapport à l'Allemagne fédérale `RFA`, et la région du Nord a vocation à poursuivre encore un important programme de développement industriel. C'est un Nord gardant une dominante industrielle que nous devons imaginer et préparer pour l'avenir. Quelles industries ? D'abord il faut tirer parti des industries existantes. Ces industries ont des problèmes mais cependant sont des industries nécessaires. Il n'y a pas de grande puissance industrielle dans le monde qui n'ait, à l'heure actuelle, une industrie textile, il n'y a pas de grande puissance industrielle qui n'ait une sidérurgie. Enfin, quand on a une ressource énergétique comme le charbon, il faut en tirer le parti maximum. Au lieu de considérer que l'on peut imaginer ou s'accomoder d'un déclin de ces activités, il faut, au contraire, les organiser pour qu'elles deviennent des industries stratégiques. Pour la sidérurgie, c'est fait. Le problème est maintenant pour la sidérurgie française, techniquement bien organisée, de savoir si, à l'échelon européen et à un échelon plus vaste, on est capable d'avoir un marché stable et rémunérateur. A ce propos, nous approuvons la définition de la situation d'urgence proposée par la commission de Bruxelles `Commission européenne` et j'ai confirmé que le Chancelier d'Allemagne fédérale `Helmut SCHMIDT` m'avait indiqué qu'il ne ferait pas obstruction à cette solution et donc à cette organisation du marché.

Réponse
Pour l'industrie textile et de l'habillement, j'ai rappelé que, contrairement à ce qu'on croit, à l'heure actuelle, 20 % environ de nos importations proviennent des pays en développement et 80 % des pays industrialisés. Naturellement, il y a certains détournements de trafic et la question n'est pas si simple mais au total la majeure partie de nos importations vient de pays comparables à la France et non pas de pays qui pratiquent, par exemple, la sous-rémunération de leur main-d'oeuvre. Pourquoi ? C'est parce que dans ces pays, il y a eu des efforts d'investissement, d'équipement, de rationalisation et de recherche souvent plus importants que les nôtres. Notre industrie étant en crise, elle n'avait pas les

moyens financiers de se moderniser, de s'équiper, de se porter vers des spécialisations recherchées et donc il faut nous donner les moyens de le faire. J'ai indiqué qu'on ferait deux choses : d'une-part, que l'industrie textile serait retenue au nombre des sept secteurs stratégiques couverts par le Comité des industries stratégiques présidé par le ministre de l'Industrie. Lorsqu'on aura défini les mesures internes et externes nécessaires pour permettre le renforcement de ce secteur, qui sont essentiellement des mesures d'aide à l'équipement, à la modernisation ainsi qu'à l'exportation, le Premier ministre tiendra un comité interministériel pour faire adopter l'ensemble de ces dispositions. Il faut que les études au niveau de l'industrie soient conduites d'ici la fin de l'année de manière qu'en janvier ou février le Premier ministre puisse en tirer les conséquences.

`Réponse` A propos du charbon, j'en parlerai demain de manière plus détaillée à Arras, j'ai indiqué que l'exploitation pourrait se poursuivre au-delà de 1985. Les conversations que j'ai eues avec le ministre de l'Industrie et le Président des Charbonnages de France, m'ont, en effet, montré qu'on pouvait maintenant donner cette assurance d'une poursuite de l'exploitation au-delà de 1985. Pour le détail de ce que pourrait être la prolongation de l'exploitation, je crois qu'il faut laisser aux Charbonnages de France, d'une-part, au ministre de l'Industrie, d'autre-part, le soin de préciser les données de ce problème.

`Réponse` A côté de ces trois grands secteurs stratégiques, il y a les industries d'avenir. J'ai indiqué qu'il y avait d'abord un effort de recherche - développement à accentuer dans le Nord. Dans sa communication, le directeur de l'Institut Pasteur de Lille insistait lui-même sur l'importance de cet aspect des choses. Nous prévoyons une forte progression de nos crédits de recherche dans les années à venir. Il faut que ce soit l'occasion, pour le Nord, de développer davantage ces moyens de recherche notamment par l'installation de certains instituts nationaux de recherche. Quels sont les secteurs ? C'est, naturellement, à la région de les définir très largement mais j'ai cité les industries du type biotechnologie puisque nous allons avoir à développer un certain nombre d'industries dérivées de la biologie au-cours des prochaines années et qu'il y a, dès à présent, à Lille, des moyens de recherche et des moyens industriels importants. Il y a un certain nombre d'industries dérivées de l'électronique car, contrairement à ce qu'on croit, le Nord - Pas-de-Calais est déjà actuellement une des grandes régions d'électronique française et elle doit avoir les formes nouvelles de mécanique, notamment tout ce qui est lié à la robotique, pour lesquelles on va assister au-cours des prochaines années à l'apparition de types nouveaux très importants de produits et de fabrication. J'ai indiqué qu'il me paraissait important que le Nord - Pas-de-Calais se donne une image industrielle comportant une illustration de ces vocations. Comme l'on sait, par exemple, que la vocation de la région toulousaine est largement celle de l'aviation et de l'espace, que celle de la région de Rennes est axée sur certaines branches de l'électronique et de la téléphonie, il faut que l'on sache qu'il y a deux ou trois vocations spécifiques accentuées dans la région du Nord. Si cela était, le Gouvernement apporterait son concours au développement de telles branches. J'ai parlé, enfin, des nombreux problèmes d'équipement de la région, notamment en-matière routière et autoroutière pour indiquer ce qui serait achevé ou complété au-cours des prochaines années concernant ces équipements. Voilà, je crois, l'essentiel de ce que j'étais conduit à dire.

QUESTION.- Monsieur le Président, allez-vous prendre des mesures, je dirais plus immédiates, pour lutter contre le chômage ? LE PRESIDENT.- Ce n'est pas le Président de la République qui prend des mesures, c'est le Gouvernement. L'ensemble de ce que j'ai indiqué, se traduit par un certain nombre de dépenses d'investissements ou d'équipements qui sont eux-mêmes générateurs de travail et d'emplois. Ils ne suffisent pas à eux-seuls à régler le problème d'emploi tel qu'il se présente à l'heure actuelle dans le Nord mais ils permettent d'atténuer, dans une certaine mesure, cette situation. C'est par le développement de l'outil industriel productif du Nord que l'on arrivera à créer les emplois nécessaires, néanmoins les travaux qui vont être engagés permettront un certain nombre d'activités économiques supplémentaires et donc de créations d'emplois.

QUESTION.- Un plan équivalent à celui du grand Sud-Ouest n'a-t-il pas été envisagé ? LE PRESIDENT.- Non. Je crois qu'il ne faut pas faire pour des régions différentes des choses semblables. Vous savez qu'il y a plusieurs sortes de plans très différents en France. Par exemple : pour l'Alsace ce sont essentiellement des engagements en ce qui concerne les grandes voies de communication et pour le Sud-Ouest, c'est un plan d'ensemble en-raison du retard général d'infrastructures de cette région, plan d'ensemble dont je ferai le point d'ailleurs le 17 novembre prochain, un an après la visite à Metz.

un ensemble dont je ferai le point d'ailleurs le 17 novembre prochain, un an après la visite à Mazamet. Il y a un plan Massif Central qui est lui-même un programme concerté qui intéresse, comme vous le savez, plusieurs régions. Pour le Nord - Pas-de-Calais, l'idée d'un plan n'est pas proposée sous cette forme à l'heure actuelle. J'ai indiqué, par contre, qu'il pouvait y avoir des programmes concertés de développement intéressant deux autres sujets essentiels : certains grands équipements, tout ce qui concerne l'aspect de la réhabilitation des zones de friches industrielles ou des logements, on peut établir un contrat de dix ans entre l'Etat et les collectivités locales de la région pour un plan vert de la région Nord - Pas-de-Calais afin d'effacer complètement l'image et les réalités du pays noir.Ā

QUESTION.- Je crois savoir que M. MAUROY a présenté des propositions comportant des solutions, des solutions aux problèmes propres au Nord - Pas-de-Calais, est-ce que ces propositions seront examinées et éventuellement certaines suggestions retenues ?Ā LE PRESIDENT.- Toutes les propositions faites seront bien entendu examinées comme tout ce que j'ai dit fera l'objet de documents qui seront distribués aux responsables régionaux. Il n'y a pas eu à proprement parler, de proposition d'un programme ou d'un plan détaillé. M. MAUROY m'a remis un certain nombre de documents, il me les a remis ce soir, et bien entendu, ils seront examinés, étudiés avec toute l'attention désirable.Ā

QUESTION.- Pensez-vous qu'après ce voyage, on ira peu plus vers une modification des rapports entre l'Etat et les régions éventuellement un peu plus de pouvoir régional ?Ā LE PRESIDENT.- Non. J'ai toujours dit la même chose sur ce sujet. Nous ne pouvons pas épuiser notre énergie nationale à modifier perpétuellement des mécanismes encore récents. D'autre-part, si on veut les modifier, il faut, en même temps, en modifier d'autres car nous ne pouvons pas avoir une espèce de structure pyramidale avec à la fois des communes, des départements, des régions, un Etat, une Europe, chacun avec des assemblées, des élections, des budgets, des impôts, des administrations, etc..., cette vue des choses est tout à fait irréaliste. On peut parfaitement imaginer des types d'organisation différents des types d'organisation actuels. Mais il faut le faire d'une manière réfléchie et soigneusement préparée. La loi sur les régions date de 1972 Ā nous avons, à l'heure actuelle, une loi très importante en discussion et qui n'est pas encore votée sur l'augmentation des responsabilités des communes et des départements. Il est donc raisonnable d'accroître les responsabilités des communes, de préciser les responsabilités des départements et d'attendre un délai, que j'avais indiqué comme devant être de dix ans après la loi de 1972, pour tirer les leçons de l'expérience régionale.Ā

Ā Réponse Ā J'observe également que le débat serait peut-être plus urgent si on avait le sentiment d'un risque de sous-emploi des établissements publics régionaux, mais il n'y a pas du tout ce risque. A l'heure actuelle, ce que l'établissement public régional fait est déjà tellement important et absorbe de telles ressources qu'il y a des tâches largement suffisantes pour agir dans le cadre de la législation existante. J'ai indiqué qu'il y avait des domaines qui m'apparaissaient très importants, notamment l'aide à la recherche et à l'innovation qui sont des domaines qu'on peut développer Ā des actions d'économie d'énergie ou d'énergie nouvelle où là aussi des établissements régionaux peuvent apporter leurs ressources et puis les actions déjà -entreprises dans le domaine des transports, dans le domaine du logement et de la construction où la région peut précisément être un partenaire de l'Etat dans ce plan de dix ans de réhabilitation du patrimoine foncier du Nord - Pas-de-Calais.Ā

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous trouvez que la décrispation fait des progrès puisque finalement ce n'est pas la première fois que vous serrez la main à M. MAUROY. Est-ce que vous trouvez que depuis quatre ans cela progresse d'une manière sérieuse ou pas ?Ā LE PRESIDENT.- C'est vous qui êtes les observateurs de la vie politique française et donc vous êtes tout à fait qualifiés pour voir s'il y a ou non décrispation. Dans ce domaine, je ne cherche pas, parce que je crois que ce serait une erreur politique, à précipiter artificiellement les choses, je fais des constatations :Ā la préparation de ce voyage s'est faite avec tous les élus de la région, notamment les deux présidents des conseils généraux qui sont venus me voir l'un et l'autre à l'Elysée et cela a été véritablement des réunions de travail comme on peut les avoir avec n'importe quel élu appartenant par exemple à la majorité. Donc sur-le-plan du travail, les conditions ont été parfaitement normales.Ā Je suis venu à Lille et j'ai indiqué tout à l'heure que j'étais le premier Président de la Vème République, à être reçu à l'Hôtel de ville de Lille. C'est donc un événement qui n'avait pas de précédent depuis vingt-deux ans. Vous pouvez en tirer vous-mêmes un certain nombre de conclusions.Ā